



Harfleur, le 29 Mars 2018

Rentrée scolaire 2018/2019  
Direction Pôle Education  
N/REF : JM.  
Affaire suivie par Mme Michel  
☎ : 02.35.13.30.90

## INFORMATION AUX FAMILLES

Dans le cadre des activités périscolaires, la ville d'Harfleur propose :

un accueil du matin de 8H00 à 8H50 (sauf dolto de 8H00 à 8H40)  
un accueil du soir de 16H30 à 18H00 (sauf dolto de 16H15/18H00) avec un goûter proposé par la ville.

### Lieux d'accueils :

Pour les enfants de Dolto et Coty à l'école G. Coty (matin et soir)  
Pour les enfants des Caraques à l'école des Caraques.  
Pour les enfants de Fleurville primaire et maternelle à l'école de Fleurville  
Pour les enfants de l'école primaire et maternelle de l'école A. Gide à l'école Primaire A. Gide

### **Accueil de loisirs le Mercredi :**

ALSH F. Dolto

Pour les enfants de 3/11 ans avec une inscription au trimestre.  
A partir du MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018 de 8H00 à 18H00  
(Inscription à la demi-journée sans restauration en fonction de la demande (sur liste d'attente).

Inscription pour les accueils et ALSH du mercredi dès maintenant au et jusqu'au **2 Juin 2018:**

### Pole Accueil Population :

lundi et vendredi de 9H00 à 12H15 - de 14H00 à 17H00  
mardi et jeudi de 9H00 à 17H00 - mercredi de 14H00 à 17H00

### Pole de Beaulieu :

mardi, jeudi, vendredi de 9H00 à 12H00 - de 14H00 à 17H00  
mercredi de 14h00 à 17h00 - samedi de 10H00 à 12H00

Documents à fournir pour l'inscription à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs du mercredi.  
Livret de famille et justificatif de domicile, carte mutuelle, carte vitale, attestation d'assurance, carnet de santé de l'enfant

TARIFS : En fonction du Quotient Familial.

**Si votre enfant est inscrit cette année il faut impérativement si vous avez besoin d'un des services l'an prochain procéder de nouveau à l'inscription avant le 2 JUIN 2018**